

Discours prononcé par Maître Tabatha MERLATEAU
lors de la Rentrée solennelle du 14 juin 2024

Eloge funèbre de l'innocence oubliée

Dans la perspective d'un long couloir aux murs blancs,
Sommairement réchauffé par des affiches colorées,
Derrière la vitre d'une salle d'attente,
A l'intérieur d'un coffre désordonné,
Une petite voiture bleue,
Sur laquelle de nombreux regards se sont posés.

Mais surtout, ceux d'enfants.

Leurs chemins, tortueux, se sont croisés au 2^{ème} étage d'un Palais.
Leurs histoires sont différentes, mais deux personnages s'y invitent.
Le rôle du premier est de les protéger.
Le rôle du second, n'est pas d'embêter le premier qui parfois, aimerait fermer le livre avant son arrivée.
Un juge, un avocat, d'enfants.

Si les enfants sont présents ce jour, c'est parce qu'ils ont rendez-vous avec le premier.
Rendez-vous prévu de longue date pour certains,
Rendez-vous d'urgence pour d'autres,
Rendez-vous imposé pour tous.

Madame le Bâtonnier,
Monsieur le Vice-Bâtonnier,
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,
Mesdames, Messieurs,
Mes Chers Confrères,

La porte s'ouvre, l'heure du premier rendez-vous a sonné.
Une jeune fille entre dans un bureau avant que ses parents ne l'y rejoignent.
Ils ne le savent pas encore mais en ressortiront, séparément.
Et c'est d'ailleurs, mieux ainsi,
Car papa, la nuit, vient troubler ses rêves d'enfant,
Et maman ne veut pas voir les nuages menaçants.
La décision est prononcée : placement à l'Aide Sociale à l'Enfance.
Le rendez-vous est terminé.
La porte se referme.
Les yeux remplis de larmes de la protégée reflètent l'image de la petite voiture bleue avant de lancer un dernier regard à sa mère.
Début d'un long voyage, parmi lequel plusieurs arrêts, et, des places rares.
Pour l'heure, il n'y en a d'ailleurs pas pour elle, si petite pourtant.
La petite voiture bleue n'a pas le temps de la conduire plus loin,
Alors le périple commence par des nuits d'hôtel, seule.

*Si les enfants doivent être indulgents avec les grandes personnes,
Il est du serment de l'Avocat, de les alerter quant à la sinuosité du chemin,
De leur rappeler la nécessité de rechercher une escale plus sûre.
Mais celle-ci est trop éloignée.*

Peut-être, n'était-elle pas du voyage finalement.
Destination finale car pour l'enfant la solitude est pire que la douleur.

La petite voiture bleue reprend la route,
Avec à son bord, cette fois, un jeune garçon qui l'admirait des années plus tôt mais qui s'est égaré
du droit chemin.

Mais il ne faut jamais revenir au temps caché des souvenirs de son enfance,
Car parmi tous les souvenirs, ceux de l'enfance sont les pires.
Cela d'autant plus, lorsque la mère n'est plus présente que dans ceux-là.

On aime sa mère presque sans le savoir, sans le sentir, car cela est naturel comme de vivre ; et on
ne s'aperçoit de toute la profondeur des racines de cet amour, qu'au moment de la séparation
dernière.

Aucune autre affection n'est comparable à celle-là, car toutes les autres sont de rencontre, et
celle-là est de naissance.

On ne cesse jamais d'être un enfant tant que l'on a une mère vers qui aller,
Mais la vie sépare ceux qui s'aiment, tout doucement, sans faire de bruit.

Alors aujourd'hui, au fond de son regard, il ne fait pas ses 15 ans.
Ses yeux ne savent pas contenir la haine qui s'en dégage, ni les larmes qui les remplissent et qui
ruissèlent le long de ses joues encore douces.

Il n'y a pour lui, ni après ni avant.

Le droit d'être un enfant lui a été retiré trop tôt,

Il se venge d'une vie à laquelle il pense être condamné.

Il fait échec à toute collaboration car l'enfant seul, ne doit avoir besoin de personne.

Il est pour l'heure, empêché par l'obstacle qui se dresse sur son chemin.

Quand une fois on a accueilli le mal chez soi, il ne demande plus qu'on lui fasse confiance.

Mais ce dernier s'est imposé à lui lorsqu'il n'avait encore pas la force de le repousser

Il n'a pas été question de confiance mais de cohabitation forcée.

Ce mal l'habite et il en tire toutes ses composantes,

En pensant qu'elles font sa force.

Il ne pousse que des cris muets.

Il se trompe de chemin en empruntant la voie vindicative,

A la recherche du coupable de tous ses maux qui l'abiment, trop tôt.

Manque d'amour, excédant de colère,

Source d'un déséquilibre qu'un enfant ne peut maîtriser.

Il a fait de la violence, la pire des thérapies.

Et c'est ainsi que le juge qui le protégeait plus tôt,

Sévît aujourd'hui, en protection des autres,

Par un placement en centre éducatif fermé,

En lui laissant un mois de réflexion,

Avant son éventuelle déclaration de culpabilité.

Seulement, sans destination, la petite voiture bleue ne sait où aller.

Par manque de place pour lui, l'orphelin retourne à ce qu'il connaît.

Tous deux, sans repères, demeurent au point de départ, d'un cercle vicieux.

L'enfance,
Première période de la vie humaine,
Temps de l'insouciance, de la naïveté et des découvertes,
Forme sensible et permanente du point d'interrogation,
Grâce à préserver,
Avant que la porte ne s'ouvre et laisse entrer l'avenir.

L'enfant,
Être en construction,
Spontané et subversif,
Encore non souillé par le mal,
Être dont le sort qui lui est réservé dépend de l'attitude des grandes personnes.

Petite personne qui dispose de droits.
Et pour autant qu'elle ne le sache pas,
L'un d'entre eux est celui d'avoir un avocat,
Qui lui aurait dit qu'elle ne pouvait pas être placée à l'hôtel,
Qui connaît les principes de la justice des mineurs,
Et qui sait que le plus important de ceux-là, est celui de la primauté de l'éducatif puisque l'enfant est toujours une personnalité en devenir de sorte que lorsqu'il enfreint la loi, il s'agit de le rééduquer.

Justice des mineurs, justice spéciale, qui doit privilégier à une réponse pénale, une réponse éducative en ce que le traitement de la délinquance juvénile s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance, (...) qui abîme aussi.

Qui doit aider, mais souffre autant que ses protecteurs et protégés.
Qui est riche d'enfants, mais pauvre de moyens,
Qui peine à les déposer sur le chemin de la vie,
Puisque qu'un quart des sans-abris en sont issus,
Puisque d'anciens protégés ont lancé l'alerte afin que la lumière soit faite sur ses défaillances.

L'infraction infantile n'est qu'un symptôme révélateur d'une situation de danger.
Et il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui concernent la protection de l'enfance, et, parmi eux, ceux qui concernent l'enfance traduite en justice.
La France, elle, n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains.

Pourtant, aujourd'hui, des grandes personnes qui ne se souviennent pas avoir été, plus tôt, des enfants, briguent la disparition de cette spécificité en arguant l'absence de respect des jeunes pour les institutions alors qu'on ne leur a pas appris à en avoir pour eux-mêmes.

« *Il faut sanctionner plus lourdement en supprimant l'excuse de minorité !* »,
Afin d'assagir des êtres, encore déraisonnés.
Penser que l'aggravation de la peine encourue serait le remède à leur rogne sans panser leurs plaies,
Croire que cette suppression ferait naître chez eux un sentiment de peur,
Estimer que ce dernier deviendrait le bouclier de leur violence,
C'est oublier qu'une réponse pénale adaptée doit être donnée aux interrogations de ces enfants.

« Il faut sanctionner plus tôt et plus vite ! » en instaurant la procédure de comparution immédiate pour juger les mineurs.

Il faut faire fi de la singularité de ces prévenus,
De leur immaturité inhérente à leur minorité, de leur parcours, de leur souffrance, de leur situation, de leur personne.
Il faut juger l'acte sans juger l'auteur,
Il faut faire fi qu'à la barre, se tient debout un enfant au cœur meurtri,
Il faut prononcer une sanction lourde et immédiate afin de se débarrasser de ces faiseurs de trouble,
Il faudra être capable de les juger ainsi en âme et conscience,
Mais pour cela, il faudra faire fi, de la justice.

Car ces 18 années construisent l'adulte qui lui, ne bénéficie d'aucune excuse,
Et sera jugé à la hâte.
Alors, au lieu de faire la chasse à l'enfant,
Donnez-lui une place pour ne pas en faire un relégué dès le plus jeune âge.
Une fois adulte, il s'en souviendra, et ce jour-là, tremblez bonnes gens, tant ils seront enragés.

Alors, préservez cette justice d'exception
N'agissez pas comme ces enfants,
Par impulsivité en réaction à vos émotions.
Vous avez souhaité danser la valse à trois temps il y a à peine plus de deux ans,
Vous ne pouvez la danser qu'à deux.
Ne vous précipitez pas au risque de perdre la confiance que vous avez accordée à votre partenaire qui a beaucoup à vous prouver.
Laissez-le vous guider, il n'est pas tout seul pour cela.
Il sera secondé par éducateurs et avocat,
Donnez davantage de ressources aux premiers,
Et vous verrez que les faux pas se feront plus rares,
Et les chemins choisis, meilleurs.

L'enfant, être de demain qui voit son avenir se construire doucement,
Sur lequel la pluie s'abat parfois,
Mais qui laisse apercevoir une éclaircie.

L'on ne doit pas entendre son futur qui gronde,
Car il fera beau dans l'avenir de notre enfant,
Puisque cela relève du devoir.

Avec le temps viendra ton apaisement.
Saisis les mains qui te sont tendues avant que les tiennes ne s'abîment.
Emprunte le chemin qui t'est montré et quitte le labyrinthe duquel tu sais t'extraire.

Et surtout, sache que :

*« Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu sais être bon, si tu sais être sage,
Sans être moral ni pédant.*

*Si tu peux supporter d'entendre tes paroles,
Travesties par des gueux pour exciter des sots,
Et d'entendre mentir sur toi leur bouche folle,
Sans mentir toi-même d'un seul mot,
Tu seras un homme, mon fils ».*